

DIRIGEANT CLUB

NIVEAU 1



Vie des associations et leur administration

- > Formation organisée par un CoDep ou un CoReg, sous la responsabilité du DRF ou du DDF et en présence d'une personne titulaire de la qualification moniteur fédéral ou instructeur fédéral ;
- > Obligation d'utiliser la gestion informatique dans l'Espace fédéral (ouverture et clôture du stage) ;
- > Obligation de désigner un responsable pédagogique qui peut être le responsable du stage ;
- > Elle est assurée par des intervenants, moniteur ou un instructeur, et le cas échéant, par des intervenants extérieurs spécialisés.

Conditions d'admission

- > Être volontaire et motivé ;
- > Avoir 16 ans minimum ;
- > Être licencié à la Fédération ;
- > Procédure d'inscription informatique au sein de l'Espace licencié.

Fonction

C'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités de dirigeant au sein du club.

Qualification

- > La formation de dirigeant niveau 1 est validée, après une participation assidue au stage, par le délégué régional ou départemental (selon la structure organisatrice) ;
- > Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.



DURÉE TOTALE : 8 H

Programme de formation

- > Le cadre réglementaire ;
- > La vie fédérale ;
- > L'association de cyclotourisme ;
- > Le fonctionnement de l'association ;
- > Les moyens de l'association ;
- > Les organisations fédérales ;
- > Les assurances ;
- > La formation.